N° 12. Dimanche 14 Janvier 1849. 20me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT
PAR TRIMESTRE.
Pour La Haye . . fl. 7 —} Payable
» la province - 8 —} d'avance.

PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes fl. 1,50 timbre compris et 20 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Spui*, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. van Weelden, libraire, Spui et chez les Héritiers Doorman, libraires, *Lange Pooten*, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

LA HAYE, SAMEDI 13 JANVIER.

Revue Politique.

Une des éventualités de la situation où la France se trouve en ce moment, est le triomphe, nous ne dirons pas probable, mais possible, de l'intrigue qui s'agite autour du président de la république. Cette intrigue va son chemin partout, toujours, de toute manière, tantôt à la lumière du jour, tantôt dans l'ombre. Elle a son avant-garde, ses ailes et son corps de bataille, ses travailleurs, ses aventuriers, ses hommes de poids, ses ambassadeurs. Elle entoure le nouveau président de ses mille replis; elle assoupit aux doux accents de la flatterie les voix rauques et [illegible] des plus farouches tribuns, et elle va chercher l'écho de ses adulations dans ces dossiers de Boulogne et de Strasbourg, où elle allait chercher naguère l'occasion de ses invectives et de ses injures.

D'un autre côté, elle fait valoir sa puissance dans l'assemblée, la faculté qu'elle a de pouvoir seule la dissoudre, outre l'appui parlementaire qu'elle peut seule offrir tant que l'assemblée existe. Son but n'est pas difficile à découvrir: comprenant que la dissolution de la chambre, dans une époque prochaine, est inévitable, elle voudrait au moins être au pouvoir pendant les élections.

Si l'intrigue réussissait, quels seraient les résultats de son succès? Cette question est à examiner, d'abord au point de vue du président lui-même, ensuite au point de vue de l'intérêt de la France.

Il n'est pas nécessaire d'établir que la république du *National* et celle de la *Réforme* ont peu de sympathies pour la personne du président, ni d'aller fouiller dans l'amas d'injures que ces deux moitiés du parti des républicains de la veille ont entassées contre lui pour faire échouer sa candidature. Tout le monde sait que les hommes qui lui font aujourd'hui la cour, ne l'ont pas choisi, ne l'ont pas même accepté; ils l'ont subi, après avoir tout fait pour l'empêcher d'arriver. Ce n'est pas à lui qu'ils se rallient, c'est à son son succès. Ce qu'ils lui demandent, c'est de remettre en leurs mains la force qu'il a reçue [illegible], car le vote qui l'a fait arriver à la présidence est [illegible] d'exclusion. Nous l'avons dit plus d'une fois, la présidence du prince Louis Napoléon, c'est une protestation contre la politique et les hommes qui dominaient au moment où il est monté.

Le premier effet de l'accession de Louis-Napoléon à ce parti, ce serait donc de le séparer complètement du grand mouvement national [illegible]. Il trahirait l'intérêt général [illegible] ennemis. Ne pouvant plus, en effet, s'appuyer sur la force du mouvement national du 10 décembre, dont il se serait séparé, et ne trouvant aucun appui dans le mouvement opposé, il serait indubitablement dans la position de ces califes orientaux qui n'ont que les insignes de la puissance, dont la réalité est ailleurs.

En outre, quand arriverait le jour des élections pour la nouvelle chambre, le président de la république se trouverait entre ces deux dangers également à craindre: celui de voir arriver, par la réaction de l'esprit public, une immense majorité dans le sens du parti modéré, alors il serait dans une fausse et détestable position en face de ce parti dont il se serait séparé; ou celui de voir arriver une majorité, dans le sens des républicains de la veille, alors sa servitude et son amoindrissement atteindraient leur dernier terme, et les adversaires, rajeunis dans le vote universel, achèveraient de dépouiller un reste de feinte, et le traiteraient avec mépris, comme un instrument désormais inutile.

Tel serait, à envisager les choses au point de vue logique, pour le président de la république, le résultat d'un rapprochement avec ses anciens ennemis. Quelles en seraient les conséquences au point de vue de l'intérêt de la France?

Ces conséquences seraient funestes. Le but que la France a eu en vue, le 10 décembre, serait manqué. Elle se trouverait avoir maintenu au pouvoir ceux qu'elle voulait en renverser, et ne pas y avoir mis ceux qu'elle voulait y mettre. La marche qu'elle a construite pour monter aurait servi à descendre. Cette politique mauvaise [illegible] qu'elle a voulu éviter, recommencerait de nouveau dans ses mille plis. En votant pour M. Louis-Napoléon Bonaparte, elle aurait nommé M. Cavaignac. [illegible] rien de changé dans la situation. Les mêmes incertitudes, les mêmes craintes, les mêmes misères, les mêmes souffrances pour les intérêts de tous, les mêmes dangers du côté des [illegible] mêmes plans inclinés vers le socialisme. Ce serait retomber de nouveau dans le bourbier révolutionnaire.

Le [illegible] quand viendraient les élections, de nouveaux périls. [illegible] devrait d'abord recommencer ce combat à armes inégales, dans lequel elle est demeurée victorieuse le 10 décembre. Elle aurait à lutter encore une fois contre les forces administratives, que le président qu'elle a élu aurait livrées à ses ennemis. Il serait à craindre que le prestige du nom de Bonaparte, pesant encore dans la balance, et faisant illusion aux esprits, malgré l'affaiblissement moral de ce prestige, la composition de l'assemblée ne fût moins nette et plus mêlée, et que la législature prochaine fût exposée à des tiraillements qui la rendraient moins capable de résoudre les problèmes qui pèsent sur la situation.

Ce n'est pas tout encore. Cette assemblée nouvelle, sortît-elle des élections avec toute l'homogénéité et toute l'initiative qu'on peut lui souhaiter, se trouverait en face d'une présidence qui aurait [illegible] divorcé avec elle pour épouser son aînée. De cette manière le président, au lieu de marcher avec la chambre vivante, sympathiserait avec la chambre morte, et il demeurerait comme un boulet au pied de l'assemblée nouvelle qu'il empêcherait, jusqu'à un certain point, de marcher.

Voilà les principales conséquences qu'entraînerait le ralliement du président de la république au parti qui a marché contre lui dans les élections. M. Louis-Napoléon Bonaparte, en déjouant l'intrigue qui s'agite autour de lui, parviendrait à échapper au danger de la situation qu'elle menace.

C'est hier vendredi qu'a dû s'ouvrir à Paris la discussion sur la dissolution de l'assemblée. La bourse en était émue. Les fonds ont fermé en baisse. On se préoccupait beaucoup de la résistance très-probable de majorité de l'assemblée. On se demandait quelles en seraient les suites. Cette question brûlante ne détourne pas entièrement les yeux de l'extérieur. L'*Assemblée nationale* a rattaché le voyage du général Dufour à Paris, sa visite au président, à des craintes qu'on ont été conçues en Suisse sur l'attitude des quatre puissances, non plus seulement envers l'Italie, mais encore envers la Suisse. La Prusse aurait rappelé ses prétentions sur le canton de Neufchâtel. Le maréchal Radetzki conserve des intentions menaçantes envers le canton du Tessin. Dans certaines circonstances données, il pourrait en ordonner l'occupation par ses troupes.

La crise nouvelle est déterminée, comme on voit, par une double cause. Pour que le gouvernement français puisse retrouver la liberté d'allure, dans les questions extérieures, il faut qu'il éclaircisse sa position à l'intérieur. Son intérêt exige qu'il le fasse avec vigueur. Le *Times* dit avec beaucoup de raison, que, pour le ministère Odilon-Barrot, le danger de périr est bien plus dans un excès d'hésitation que dans un excès d'audace. Ce conseil s'applique aussi bien à la situation intérieure qu'à la situation extérieure.

Le général Cavaignac défendra l'existence de l'assemblée. M. de Montalembert et M. de Lamartine parleront, au contraire, en faveur de la proposition de M. Rateau.

La séance d'avant-hier de l'assemblée nationale a offert si peu d'intérêt qu'on pourrait presque se dispenser d'en faire mention. Une pétition des électeurs des Basses-Pyrénées, réclamant la dissolution, a produit quelque rumeur sur les bancs de l'assemblée. Tout le reste de la séance a été consacré à la discussion d'un projet de loi sur l'entrée et la sortie du sel.

On se rappelle que les relations diplomatiques entre les cours de Naples et de Vienne étaient rompues depuis le jour où le peuple napolitain ayant brisé l'écusson de l'hôtel du ministre autrichien, M. Felix de Swarzenberg, qui remplissait ces fontions, quitta Naples parce qu'il ne put obtenir une satisfaction immédiate du gouvernement. Une correspondance, en date du 20 décembre, adressée au *Times*, croit pouvoir assurer que ces relations vont être reprises et que, selon toute probabilité, un mouvement [illegible] pour la restauration [illegible]. Les troupes napolitaines franchiraient la frontière des états romains, pendant que les Autrichiens marcheraient de leur côté sur Bologne. L'occupation ne durerait, au reste, que le temps nécessaire pour rétablir le souverain pontife sur non trône.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que nous reproduisons cette nouvelle sans la garantir.

Il n'y a pas de nouvelles importantes de Rome. L'*Alba* assure que le marquis de Bevilacqua, n'ayant pu s'entendre avec Pie IX, a renoncé à faire partie de la commission gouvernementale que le saint-père avait nommée à Gaëte. Ce même journal annonce également que le général Zucchi et le marquis de Macerata, ont pris la même résolution. On peut être convaincu que ces deux nouvelles sont controuvées.

Une feuille allemande parle de la nomination du frère puîné de l'empereur d'Autriche comme vice-roi de la Lombardie.

Une ordonnance du roi de Sardaigne a prorogé au 22 de ce mois les élections générales qui devaient avoir lieu le 15. Par suite, la réunion du parlement qui devait avoir lieu le 23 est remise au 1er février.

Le parti de la guerre dans le Danemarck a essuyé une grande défaite dans la diète assemblée en ce moment à Copenhague. Dans la séance du 6 de ce mois une proposition a été faite tendant à engager le gouvernement à renoncer aux négociations de la paix, et à l'engager à réunir les forces armées dont il peut disposer pour réprimer la révolte dans le Schleswig-Holstein et de reconquérir la domination de ces duchés, le Jutland-Oriental; mais cette proposition a été rejetée sans discussion, par une majorité de 103 voix contre 28.

L'agitation électorale s'étend et commence à devenir très-vive en Prusse et particulièrement dans la capitale. Trois principaux comités sont formés: le comité central populaire qui se compose de presque toutes les nuances de l'ancienne opposition, et dont les candidats devront protester contre la dissolution de l'assemblée et l'octroi de la constitution; le comité démocratique qui adopte la constitution, mais avec la pensée de la faire reviser dans le sens de toutes les demandes de l'ancienne gauche; enfin le comité de la droite ou ministériel, qui s'est affilié aux associations catholiques des provinces.

La *Gazette de Hanovre* publie deux documents dans lesquels le gouvernement hanovrien motive les objections qu'il croit devoir faire contre la validité des lois de l'empire promulguées par le pouvoir central provisoire et contre la publication des droits fondamentaux.

Les journaux de Smyrne annoncent que le 6 décembre on a célébré l'anniversaire du jour de naissance du Roi au consulat-général néerlandais. A dix heures du matin M. van Lennep, le consul-général, accompagné des fonctionnaires du consulat et de tous les Hollandais qui se trouvent à Smyrne, s'est rendu à la chapelle du consulat pour assister au service divin. A midi les batteries ont tiré une salve royale de 21 coups de canon. Tous les consuls étrangers ont fait hisser leurs pavillons.

—Le journal officiel publie une résolution du ministre des finances par laquelle Son Exc. fait connaître aux directeurs d'arrondissement pour la perception des droits d'entrée et de sortie, que la *mine de zinc*, qui ne se trouve pas spécialement tarifée dans le tarif douanier, tombe dans la catégorie des articles désignés sous la rubrique *mine de plomb*, et est par conséquent soumise à un droit d'entrée de fl. 2.50 les 100 kilogrammes.

— La cour provinciale de justice de la Hollande-Septentrionale est appelée à se prononcer sur une question assez étrange pour qu'on en fît mention. Un individu, ayant été condamné à une légère peine correctionnelle pour mauvais traitement envers une femme d'âge, a interjeté appel de ce jugement, lequel jugement a été confirmé par la cour provinciale. Mais, après que la cour eut prononcé son arrêt, le frère du prévenu se fit connaître comme étant le vrai coupable et demanda une nouvelle instruction de l'affaire; le tribunal l'a acquitté; mais l'individu ne veut pas se contenter de cet acquittement, il interjette à son tour appel de la sentence du juge. La cour doit donc se prononcer sur la question de savoir si la loi admet l'appel de la part d'un individu acquitté.

— En prenant l'ensemble des résultats obtenus en 1848 par les differentes commissions provinciales pour l'enseignement primaire, on trouve que dans le courant de cette année ont été admis, après avoir subi leur examen, 3 instituteurs du premier rang, 96 instituteurs du deuxième rang, 220 instituteurs du troisième rang, 233 instituteurs du quatrième, 5 instituteurs particuliers, 118 institutrices et 5 institutrices particulières.

— Le roi de Suède a accordé à M. Helling, capitaine d'artillerie, l'autorisation d'accepter et de porter la décoration de l'ordre du Lion-Néerlandais, qui lui a été conférée par S. M. le Roi des Pays-Bas.

— Avant-hier est décédé à Utrecht à l'âge de 84 ans M. Jean Kops, professeur émérite de philosophie et d'histoire naturelle à l'université d'Utrecht. C'était un de ces rares et laborieux savants qui consacrent toute leur vie à la science. M. le professeur Kops était également grand botaniste et collaborateur de la *Flora Batava*.

La brochure de M. Guizot, intitulée: *De la Démocratie en France*, a paru mercredi à Paris. Les quelques extraits que nous en avons publiés, étaient empruntés aux journaux de Paris. Nous l'avons reçue aujourd'hui et nous la publierons en un seul livre, que nous ferons distribuer à nos abonnés dans le courant de la semaine prochaine.

Le courrier de France et de Belgique nous arrive au moment où nous mettons ordinairement sous presse. Les correspondances et les journaux sont dépourvus d'intérêt. Le courrier de l'Allemagne ne nous est pas parvenu. [illegible]

Nous sommes à même de pouvoir communiquer les deux états suivants:

A. *Relevé des produits divers de la récolte de Java en* 1848 *qui jusqu'à la fin du mois de septembre dernier ont déjà été livrés pour le compte du gouvernement, et ceux qui sont encore à livrer:*

PRODUITS.		Déjà récoltés.	Présumés devoir être récoltés.	Total.	Observations
Café.	Picols.	704,279	107,825	812,104	(1) Reste encore probablement à la disposition des fabricants 195,890 picols.
Sucre. (1)	»	413,353	584,850	998,203	(2) On présume qu'il restera à la disposition des fabricants 35,500 livres d'Amsterdam.
Indigo.	℔ Amst.	632,670	518,698	1,151,368	(3) On n'a pas encore reçu le relevé du tabac.
Thé.	»	595,981	357,240	953,221	
Cannelle.	»	191,741	58,809	250,550	
Cochenille(2)	»	22,105	28,085	50,190	
Poivre.	»	320,180	141,500	461,680	
Tabac (3).	»	»	»	»	

B. *Relevé des produits récoltés à Java pour compte des particuliers jusqu'au* 30 *juin* 1848.

PRODUITS.		Suivant le relevé A on présume qu'il restera des produits pour le compte du gouvernement à la disposition des fabricants.	Production nette pour compte des particuliers: Déjà récoltés.	Production nette pour compte des particuliers: Présumés devoir être récoltés.	Total.
Café.	picols.	»	46,029	36,073	82,102
Sucre.	»	195,890	97,842	256,704	550,436
Indigo. (1)	℔ Amst.	»	»	»	»
Thé.	»	»	22,308	13,000	35,308
Cochenille.	»	35,500	28,000	32,310	95,810
Tabac. (2)	»	»	»	»	»

Le *Times* publie sur les relations de la Grande-Bretagne avec les pays étrangers un article dont voici les principaux passages:

Nous avions espéré que l'avénement d'un jeune prince au trône d'Autriche et la nomination d'un ministère éclairé auraient été suivis, de la part de la Grande-Bretagne, de l'abandon envers la cour de Vienne de cette politique hostile qui a fait de l'Angleterre l'objet des défiances et de la haine de cette cour. Les ministres autrichiens n'ont pas manqué de prendre occasion de témoigner leur sentiment de la conduite de lord Palmerston, d'une manière très-significative en négligeant d'envoyer à Londres un personnage considérable pour notifier l'avénement de François-Joseph comme on l'a fait pour les autres cours de l'Europe. Cette façon d'agir n'a rien de surprenant quand elle s'adresse au ministre qui a refusé la médiation a l'Autriche au printemps dernier et qui plus tard a pris parti pour la Sardaigne contre l'Autriche à l'occasion de l'armistice. On assure

(1) On n'en a pas encore reçu le relevé.
(2) Idem.

que l'Autriche, tout en conservant son respect et la bienveillance pour la souveraine et pour le peuple de ce pays a cru néanmoins devoir s'abstenir de tout acte de courtoisie à l'égard d'un ministre hostile.

En Espagne, on n'a pas fait un pas vers la cessation de la scandaleuse et impolitique interruption de nos relations diplomatiques malgré les efforts bienveillants tentés par le roi des Belges pour effectuer une réconciliation. Lord Palmerston a depuis des années attaché une extrême importance au maintien de relations intimes entre l'Angleterre et l'Espagne; mais la encore la politique a reçu la récompense ordinaire; et quelques années après le traité de la quadruple alliance, il a vu son envoyé chassé de Madrid et recevant sans sourciller l'affront le plus insigne qu'ait jamais enduré un ministre britannique de la part d'une puissance étrangère. Le coup porté à notre secrétaire d'état des affaires étrangères ne put qu'être très-sensible à une souveraine animée d'une noble fierté et offensante pour la nation.

En Grèce, nous avons poursuivi avec le même succès une semblable politique, la politique des haines personnelles. Nous avons fait affront au roi, insulté son ministère, menacé la nation des batteries de nos vaisseaux; l'influence française est devenue prédominante, grâce à la haine et à la terreur que nous inspirions, et même depuis la mort de Coletti, nous sommes restés à Athènes aussi impuissants et aussi détestés qu'auparavant.

A l'avénement du cabinet actuel, nos relations avec les Etats de l'Amérique du Sud exigeaient l'assistance d'une diplomatie vigoureuse et habile, et le cabinet whig était d'autant mieux en mesure d'accomplir cette tâche, qu'il avait défendu la cause de Rosas et abandonné le principe des droits différentiels sur les sucres brésiliens. Lord Honden fut envoyé à Rio-Janeiro et à Buenos-Ayres. Il adressa des discours à la cour brésilienne, et alla même jusqu'à flatter le brutal dictateur de la république argentine; mais il ne put rétablir sur un pied satisfaisant nos relations commerciales avec le Brésil, parce que lord Palmerston lui avait prescrit de se tenir au système, absurde, cruel et inefficace de répression de la traite. La mission de lord Honden dans la Plata ne servit qu'à rendre Rosas plus arrogant et à exposer le ministre britannique qui devait lui succéder à la honte d'une expulsion; car il paraît que, fidèle à l'exemple de Narvaez, Rosas veut se conduire comme le ministre espagnol à l'égard de notre envoyé M. Southern, qu'il a refusé de recevoir.

En Portugal, nous avons heureusement réussi à rétablir le trône ébranlé de notre ancienne alliée; mais ç'a bien été contre les vœux secrets de lord Palmerston, et il a fallu les énergiques démonstrations de l'opinion publique en Angleterre, pour forcer notre ministre des affaires étrangères à abandonner Sada Bandeira et das Antas dont il avait favorisé l'insurrection.

En Suisse, tandis qu'éclatait une guerre civile que l'on aurait pu prévenir, lord Palmerston ne prit part à la médiation proposée que pour la faire avorter et en cela il fût admirablement servi par la rapide issue de la campagne.

Après l'Espagne et l'Autriche il n'est pas de pays avec lesquels nos intérêts maritimes et continentaux soient plus intimement liés qu'avec le royaume des Deux-Siciles. En conséquence nous sommes intervenus pour y porter la perturbation et pour le démembrer à l'aide de moyens qui auraient provoqué de la part d'un état plus puissant l'envoi de ses passeports à notre ambassadeur et l'embargo mis sur nos navires.

A ce triste catalogue de fautes et de déconvenues nous pouvons ajouter la médiation danoise dans laquelle notre ministre des affaires étrangères a défendu si faiblement et avec si peu de succès les principes les plus sacrés et les engagements les plus solennels.

Le *Times* en faisant cette énumération se demande quelle formule les ministres de la couronne mettront cette année dans la bouche de la reine pour remplacer la déclaration accoutumée: Sa Majesté continue de recevoir de toutes les puissances étrangères les plus fermes assurances d'amitié et de bienveillance.

De la démocratie en France par Guizot.

Tous les journaux français s'occupent de l'ouvrage de M. Guizot: *De la Démocratie en France*. Tout le monde voudra lire cette œuvre de l'homme d'Etat dont les qualités pratiques et les actes peuvent être discutés, mais dont nul ne conteste l'immense talent comme penseur et comme écrivain. Aucune trace ne trahit dans cet ouvrage la préoccupation personnelle; le grand esprit de M. Guizot s'élève au-dessus de sa propre situation, et juge sans amertume, avec une admirable sérénité, l'état de la France; il y a pour tous ceux qui veulent s'éclairer, un grand fruit à retirer de la lecture de cet ouvrage. Bien qu'il soit éloigné du mouvement qu'il décrit, et disposé par la nature de son esprit à juger plutôt les idées que les faits, M. Guizot est néanmoins aujourd'hui autant que jamais, un de ces penseurs d'élite dont l'opinion doit être mûrement pesée par tous ceux qui prennent part au gouvernement.

Nous avons publié hier la préface et nous donnons aujourd'hui quelques extraits de cet ouvrage, où M. Guizot explique la puissance de ce mot ou de cette idée de *démocratie*, qu'il faut extirper:

„ Le mot *démocratie* n'est pas nouveau, et de tout temps il a dit ce qu'il dit aujourd'hui. Voici ce qui est nouveau et propre à notre temps. Le mot *démocratie* est maintenant prononcé tous les jours, à toute heure, partout; et il est partout et sans cesse entendu par tous les hommes. Cet appel redoutable à ce qu'il y a de plus puissant, en bien et en mal, dans l'homme et dans la société, ne retentissait autrefois que passagèrement, localement, dans certaines classes, unies à d'autres classes au sein d'une même patrie, mais profondément diverses, distinctes, limitées. Elles vivaient éloignées les unes des autres, obscures les unes pour les autres. Maintenant il n'y a plus qu'une société; et dans cette société il n'y a plus de hautes barrières, plus de longues distances, plus d'obscurités mutuelles. Fausse ou vraie, fatale ou salutaire, quand une idée sociale s'élève, elle pénètre, elle agit partout et toujours. C'est un flambeau qui ne s'éteint jamais. C'est une voix qui s'arrête et ne se tait nulle part. L'universalité et la publicité incessante, tel est désormais le caractère de toutes les grandes provocations adressées, de tous les grands mouvements imprimés aux hommes. C'est là un de ces faits accomplis et souverains qui entrent sans doute dans les desseins de Dieu sur l'humanité. „

M. Guizot parle ensuite des misères de la démocratie, et même de la république démocratique. Ici la théorie disparaît, les faits éclatent.

„ C'est justice de reconnaître, dit-il, que la république a fait des efforts pour être autre que ne le craint le sentiment public. Elle a respecté la foi des hommes. Elle a défendu, à la dernière heure, il est vrai, mais enfin elle a défendu la vie de la société. Elle n'a pas rompu la paix européenne. Elle n'a pas renoncé à la probité publique. Efforts méritoires qui honorent des hommes et attestent l'instinct général du pays; efforts impuissants qui ralentissent, mais qui n'arrêtent point le mouvement de l'Etat sur une pente funeste. Les hommes qui voudraient l'arrêter ne prennent pied nulle part. A chaque instant, à chaque pas, ils glissent, ils descendent. Ils sont dans l'ornière révolutionnaire; ils se débattent pour ne pas s'y enfoncer; mais ils ne savent, ou n'osent, ou ne peuvent en sortir. Un jour, quand on y regardera librement et sérieusement, on sera épouvanté de tout ce qu'ils ont livré ou perdu, et du peu d'effet de leur résistance. Il est vrai, la république ne fait pas tout ce qu'elle a fait jadis; mais elle n'est point autre qu'elle n'a été. Qu'il s'agisse d'organisation sociale ou d'institutions politiques, des conditions de l'ordre ou des garanties de la liberté, elle ne fait pas mieux ni autre chose que ce qu'elle savait il y a cinquante ans: ce sont les mêmes idées, les mêmes tentatives; souvent les mêmes formules, les mêmes paroles! Spectacle étrange! la république se redoute elle-même, et voudrait se transformer; elle ne sait que se copier. „

Voilà de l'observation, voilà de la vérité. Il en est ainsi des jugements de M. Guizot sur la *républiquesociale*; là sa raison est dégagée de tout parti pris, de tout système antérieur, de toute théorie formulée. Personne n'a plus vivement caractérisé la folie du socialisme que M. Guizot. Ce chapitre sera lu avec un vif intérêt, même par M. Proudhon, pour peu que M. Proudhon tienne à être pris sur le fait par un observateur implacable.

Ce tableau fait des misères de la démocratie, M. Guizot indique les moyens de salut qui restent à la société. Ici reparaissent quelques nuages, mais au travers des nuages de vifs rayons de lumière.

„ Le mal est immense, dit-il, il n'y a point de termes pour le qualifier, point de mesure pour le mesurer; les souffrances et les hontes qu'il nous inflige sont peu de chose auprès de celles qu'il nous prépare, s'il se prolonge. Et qui dira qu'il ne saurait se prolonger quand toutes les passions des pervers, toutes les folies des insensés, toutes les faiblesses des honnêtes gens concourent à le fomenter? Que toutes les forces saines de la France s'unissent donc pour le combattre. Ce n'est pas trop, et il ne faut pas que ce soit trop tard. Unis dans l'œuvre, elles plieront plus d'une fois sous le fardeau, et la France aura encore besoin que Dieu la protége pour se sauver. „

M. Guizot parle en ces termes du parti légitimiste:

„ Le parti légitimiste est autre chose qu'un parti dynastique, autre chose même qu'un parti monarchique. En même temps qu'il est attaché à un principe et à un nom propre, il tient, par lui-même et pour son propre compte, une grande place dans l'histoire, une grande place sur le sol de la patrie. Il représente ce qui reste des éléments qui ont longtemps dominé dans l'ancienne société française, société féconde et puissamment progressive; car c'est dans son sein que s'est formée et qu'a grandi, à travers les siècles, toute cette France qui a éclaté, en 1789, avec tant de force, d'ambition et de gloire. La révolution française a pu détruire l'ancienne société française; elle n'a pu en anéantir les éléments. Ils ont survécu à tous les coups; ils ont reparu au milieu de toutes les ruines. Et non seulement ils subsistent encore; non seulement ils sont présents et considérables dans la France nouvelle; mais évidemment de jour en jour, de crise en crise, ils acceptent plus décidément, plus complétement, l'ordre social et le régime politique que la France a cherchés. Et, à mesure qu'ils les acceptent, ils y entrent et s'y relèvent, se transformant sans se désavouer.

Et le parti qui a voulu fonder la monarchie de 1830 et qui l'a soutenue plus de dix-sept ans, pense-t-on qu'il ait disparu dans la tempête qui a renversé un édifice? On l'a appelé le parti de la bourgeoisie, des classes moyennes. C'est en effet ce qu'il était, ce qu'il est encore aujourd'hui. L'ascendant des classes moyennes, incessamment alimentées et recrutées par la population tout entière, est, depuis 1789, le fait caractéristique de notre histoire. Non-seulement elles ont conquis cet ascendant, elles l'ont aussi justifié. A travers les graves erreurs où elles sont tombées et qu'elles ont payées si cher, elles ont possédé et déployé ce qui fait en définitive, la force et la grandeur des nations. A toutes les époques, pour tous les besoins de l'Etat, pour la guerre comme pour la paix, dans toutes les carrières sociales, elles ont amplement fourni des hommes, des générations d'hommes capables, actifs, dévoués, qui ont bien servi la patrie. Et lorsqu'elles ont été amenées, en 1830, à fonder une monarchie nouvelle, les classes moyennes ont porté, dans cette difficile entreprise, un esprit de justice et de sincérité politique dont aucun événement ne peut leur enlever l'honneur. En dépit de toutes les passions, de tous les périls qui les assaillaient, en dépit de leurs propres passions, elles ont sérieusement voulu et pratiqué l'ordre constitutionnel; elles ont effectivement respecté et maintenu, au dedans et pour tous, la liberté, la liberté à la fois légale et vive, au dehors et partout, la paix, la paix active et prospère.

Je ne suis point de ceux qui méconnaissent et méprisent la puissance des affections dans l'ordre politique. Je n'admire point, comme de grands esprits et des âmes fortes, les hommes qui disent: „Nous ne tenons point à telle ou telle famille; nous ne faisons nul cas des noms propres; nous prenons ou nous délaissons les personnes selon les nécessités et les intérêts.„ — Il y a, selon moi, dans ce langage et dans ce qu'il couvre, bien plus d'ignorance et d'impuissance politique que de hauteur d'esprit et de sagesse. Il est très-vrai cependant que ce seraient des partis politiques bien faibles, bien vains, que ceux qui ne s'attacheraient qu'à des noms propres et ne puiseraient leur force que dans les affections que les personnes peuvent inspirer. Mais pense-t-on que le parti légitimiste et le parti de la monarchie de 1830 soient des partis de cette nature? N'est-il pas évident, au contraire, que ce sont des partis issus du cours général des faits bien plus que de l'attachement aux personnes, des partis sociaux en même temps que politiques, et qui correspondent aux éléments les plus profonds et les plus vivaces de la société en France?

Autour de ces grands partis flotte la masse de la population, tenant à l'un ou à l'autre par ses intérêts, par ses habitudes, par ses instincts honnêtes et sensés, mais sans adhésion forte ni solide, incessamment assaillie et travaillée par les communistes, les socialistes et toutes leurs nuances. Ceux-ci ne sont point des partis politiques, car ce n'est point un principe, un système spécial d'organisation politique qu'ils poursuivent et veulent fonder.

Attaquer, détruire toutes les influences, tous les liens, moraux ou matériels, qui rattachent aux classes politiques, anciennes ou nouvelles, la population qui vit du travail des mains; séparer profondément cette population ici des propriétaires, là des capitalistes, ailleurs des ministres de la religion, ailleurs des pouvoirs établis, quels qu'ils soient; l'attirer à eux et la dominer, au nom de ses misères et de ses appétits, c'est là tout leur effort, toute leur œuvre. Un seul nom leur convient, le nom de partis anarchiques. „

Nouvelles d'Allemagne.

Kremsier, 5 janvier.

On s'attend à voir le ministère dissoudre la diète autrichienne, si elle vote le § 1er des droits fondamentaux, ainsi conçu: « Tous les pouvoirs émanent du peuple. »

M. Helfert, sous-secrétaire d'état au ministère de l'instruction publique, a fait imprimer un projet de modification à celui de la commission. On n'y retrouve plus ni le 1er §, ni l'abolition des priviléges de la noblesse. Quelques autres droits fondamentaux sont aussi désignés d'une manière moins précise.

On assure que le frère puîné de l'empereur (ce serait donc l'archiduc Ferdinand, né le 6 juillet 1832), va être nommé vice-roi de la Lombardie, et dirigera les affaires de ce pays d'une manière tout indépendante. Le feld-maréchal Radetzky est dans un parfaite sécurité, car il a envoyé quelques brigades de cavalerie au secours des troupes impériales de la Hongrie.

L'empereur est très-aimable avec toutes les personnes qui lui sont présentées. Il a reçu dernièrement à sa table une députation de Trieste, composée presque exclusivement de négociants, ce qui ne se faisait pas avant lui.

L'archiduchesse Sophie est encore auprès de son fils, et elle ne le quittera pas.

Des bruits contradictoires circulent sur le sort de Kossuth. Suivant l'un de ces bruits, il a été arrêté par Madaras et Nyary.

Berlin, 9 janvier.

L'envoyé autrichien a tous les jours des conférences avec le ministre intérimaire des affaires étrangères.

L'agitation électorale fait des progrès. Trois partis se disputent les élections: un parti absolutiste, un parti démocratique et un parti constitutionnel.

Francfort, 9 janvier.

On rattache le départ de M. Camphausen pour Berlin à la question des rapports entre l'Autriche et l'Allemagne. Cette question se lie étroitement à celle du chef de pouvoir central et un entretien personnel de M. Camphausen avec le roi et le cabinet de Berlin est très opportun.

On croit que cet homme d'état veut déterminer le roi et le ministère à prêter ostensiblement la main à la formation immédiate de l'état fédéré allemand, en opposition directe avec la déclaration autrichienne.

M. de Raumer, de retour de Paris où il avait été envoyé en qualité de représentant du pouvoir central, rapporte que les opinions sont très partagées en cette capitale au sujet de l'Allemagne.

Tandis que M. Bastile et quelques ministres actuelle reconnaissent qu'une Allemagne réunie en un seul corps d'état est une nécessité européenne, le plus grand nombre des hommes politiques prophétisent une triple Allemagne: l'Autriche, la Prusse et ce que l'on appelait précédemment la confédération du rhin. Lord Normanby se prononce d'une manière hostile sur l'avenir de l'Allemagne. (*Corresp: parlem.*)

— On écrit de la même ville, le 9, à la *Gazette de Cologne*:

« M. de Schmerling doit avoir déclaré que l'adoption du programme de M. de Gagern serait le signal de son départ et du rappel des députés autrichiens, si, toutefois, il ne se retiraient pas d'eux-mêmes. On ajoute que l'Autriche rappellerait toutes ses troupes fédérales d'ici et des forteresses fédérales, et que l'empereur, comme chef de la famille, enjoindrait à l'archiduc Jean de se démettre de son poste de vicaire de l'empire. Je ne puis vous garantir l'authenticité de ces bruits. »

— Le *Journal de St-Petersbourg* contient l'article suivant:

Au milieu des perturbations politiques et sociales qui agitent l'Europe, il est néanmoins des faits sur lesquels, la pensée aime à se reposer avec satisfaction. Dans ce nombre, nous n'hésitons pas à placer en première ligne les relations de confiance qui se sont établies entre la Russie et le saint-siége, depuis la conclusion de l'arrangement signé à Rome le 3 (15) août 1847, et ratifié par l'empereur le 15 (27) novembre de la même année. C'est par suite de cet arrangement, destiné à assurer aux sujets catholiques romains de S. M. la pleine jouissance des bienfaits spirituels de leur église, qu'un nouveau diocèse, celui de Kherson a été érigé dans le Midi de la Russie, et que, d'un commun accord, des évêques ont pu être désignés pour les siéges épiscopaux vacants dans l'empire. Mgr. Dmochowski, évêque de Milten *in partibus infidelium*, a été élevé à la dignité d'archevêque de Mohileff. Le chanoine Holowinski, recteur de l'académie ecclésiastique catholique romaine à St-Pétersbourg, a été nommé évêque de Caryste et coadjuteur de l'archevêque de Mohileff *cum futurâ successionne*. Le prélat Zylinski a été nommé évêque de Vilna, et Borowki, professeur du droit canon à l'académie, évêque de Lucket de Jitomir. Les autres choix forment encore l'objet d'une entente préalable entre les deux cours. La préconisation des évêques désignés ci-dessus a eu lieu dans le consistoire secret, tenu à Rome, le 3 (15) juillet, par S. S. Pie IX, qui a chargé en même temps deux évêques du royaume de Pologne du soin de la consécration. A cet effet, Mgr Goldmann, évêque de Sandomir, et Mgr Fialkowski, évêque d'Hermopolis, vicaire capitulaire de l'archidiocèse de Varsovie, se sont rendus à St-Pétersbourg. Ils ont d'abord imposé le *pallium* à Mgr l'archevêque et métropolitain Dmochowski dans l'église de Ste-Catherine, le dimanche, 28 novembre (10 décembre.) Le mardi suivant 30 novembre (12 décembre), à la fête de l'apôtre St-André, Mgr Dmochowski, assisté des deux évêques du royaume de Pologne, a consacré évêque le prélat Holowinski. Le dimanche, 5 (17) décembre, à 8 heures et demie du matin l'évêque Fialkowski, avec l'assistance de Mgr Goldmann et de l'évêque Holowinski, a consacré Mgr Borowski. Enfin, le même jour, le métropolitain, assisté des quatre évêques, a consacré Mgr Zylinski.

Ces différents actes ont été accomplis en présence de plusieurs hauts fonctionnaires de l'empire, qui avaient été invités à y prendre part comme témoins. Pénétré de l'importance de ces solennités, un nombreux auditoire s'est trouvé réuni chaque fois dans l'église, et s'est montré animé, nous sommes heureux de le dire, de l'esprit le plus religieux.

— L'Archevêque de Vienne, de concert avec ses deux suffragants de Linz et de St-Hippolyte, vient de transmettre à l'assemblée nationale de Francfort le *Memorandum* dont il avait mis préalablement le texte sous les yeux de l'empereur, et par cette démarche, ces prélats s'attachent d'abord au paragraphe 14 des droits fondamentaux définis et sanctionnés par l'assemblée de Francfort, lequel dit en peu de mots: Il n'existe point d'eglise de l'Etat; et ils expriment l'opinion que la séparation des deux puissances sera bien plus nuisible à l'Etat qu'à l'église, et, quant au paragraphe 15 qui autorise la reunion de toute congrégation religieuse quelconque, *en tant qu'elle ne contrarie pas les fins de l'Etat*, les evêques demandent une rédaction plus claire et mieux définie. Ils parcourent toute la série des droits fondamentaux, et font ressortir ce que les uns ou les autres ont de contraire aux droits ou aux intérêts de l'eglise catholique, et ils terminent leurs remontrances par ces paroles:

« Les evêques soussignés, non moins préoccupés du bien de l'Etat que de celui de l'eglise catholique, désirent vivement qu'une parfaite harmonie puisse devenir et demeurer la base d'une bienveillante coopération des deux puissances. Tous deux peuvent et doivent concourir au salut éternel des hommes en se prêtant l'un à l'autre un mutuel appui. Mais pour cela il faut que ni l'un ni l'autre ne se permette d'usurper un pouvoir abusif dans la sphère de l'autre; il faut, au contraire, que chacun d'eux respecte et protége les droits de l'autre. Ils déclarent solennellement qu'en leur qualité de citoyens fidèlement attachés au bien-être de l'Etat, ils sont pénétrés de respect pour ses droits, mais qu'il est du devoir de leur office épiscopal et de leur conscience d'assurer toutes les libertés et tous les droits de l'eglise catholique, de s'opposer à tout empiétement et à toute délimitation arbitraire de ses libertés et de ses droits de la part de l'Etat, et de lui demander au contraire cet appui qu'exigent de lui ses véritables intérêts et la salutaire activité de l'église. »

Le Revenu en Angleterre,

LONDRES, 10 JANVIER. — C'est aujourd'hui à 2 heures qu'a eu lieu au *Foreign Office* le conseil du cabinet convoqué depuis quelques jours. Tous les ministres assistaient à ce conseil.

Une expérience des plus intéressantes doit être faite aujourd'hui dans le détroit de Douvres (Pas de Calais): un bateau à vapeur doit se rendre à une distance de 2 milles de Tolkestone, pour faire l'essai du télégraphe électrique sous-marin; les fils conducteurs seront placés sur toute cette distance et l'appareil électrique établi à bord du steamer communiquera avec un autre appareil établi à Tolkstone; si cette expérience réussit on ne doute pas qu'elle ne réussisse sur une plus grande étendue, et alors on s'occupera d'établir une ligne télégraphique sous-marine à travers le détroit; c'est la compagnie du chemin de fer du Sud-est qui veut entreprendre ce gigantesque projet; c'est à ses frais et sous ses auspices que l'expérience doit être faite.

—Le *Globe* publie une généalogie de laquelle il résulte que M. Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme et cousin du président de la république française, est arrière-petit-cousin de la reine Victoria par sa mère, ex-reine de Westphalie. En effet, la reine Victoria est arrière-petite-fille de Frédéric prince de Galles, dont la petite fille Augusta de Brunswick, épousa le duc de Wurtemberg, et donna le jour à l'ex-reine de Westphalie.

— Le nombre des émigrants qui ont quitté le port de Liverpool en 1848 a été de 131,121 dont 127,501 se sont dirigés vers les Etats-Unis, et 2000 seulement vers les colonies britanniques de l'Amérique Septentrionale. L'année précédente il était parti pour cette dernière destination 30,000 émigrants ; la différence provient de ce que le gouvernement du Canada a établi depuis un an un droit sur les émigrants.

Nouvelles de l'Amérique du Sud.

Le paquebot anglais parti de Montevideo le 24 octobre, et de Rio-Janeiro le 15 novembre, nous apporte, avec des lettres de l'Amérique du Sud, deux nouvelles d'une exrême gravité. L'une est l'assassinat d'un officier de la marine française, l'autre est une nouvelle humiliation que le gouvernement anglais vient d'éprouver dans la personne de M. Southern, parti récemment comme ministre de S. M. britannique à Buenos-Ayres.

Le premier fait est un des nombreux et tristes épisodes de l'interminable question de la Plata. Voici les détails qui nous parviennent: un officier distingué de la marine française, M. Giraud, commandant la goëlette *la Venus*, affectée au service de notre escad[illegible] avait reçu dernièrement à son bord [illegible] montevidéen sur les [illegible] d'Oribe, ces prisonniers devaient être déposés dans l'île de Martin-Garcia.

Saisissant le moment où une manœuvre appelait dans la mâture une partie de l'équipage de la gœlette, 11 hommes sur 17, les 15 misérables se sont jetés sur le commandant Girand, l'ont assassiné à coups de couteau, et, après avoir blessé grièvement deux matelots, se sont précipités dans le canot qui était à la remorque et ont gagné la rive voisine occupée par les troupes d'Oribe et de Rosas. Cet horrible événement n'est pas le premier de cette nature que l'on ait eu à déplorer.

Il nous rappelle la mort d'un autre officier français, le jeune Wantzel, assassiné en 1839, lors du blocus établi à la suite de nos démêlés avec Rosas, par les soldats de son lieutenant ; il nous rappelle également le coup qui a frappé mortellement sur la côte argentine, M. Wardlaw, officier de la marine anglaise, assassiné sous pavillon parlementaire par les mêmes soldats de Rosas. La longanimité de la France et l'Angleterre, après plusieurs années de négociations inutiles, a seule, il faut le dire, accru la puissance et le prestige du dictateur argentin.

Le second fait important est le refus du dictateur de Buenos-Ayres de recevoir M. Southern, comme ministre de S. M. britannique. Les journaux du pays et nos lettres particulières sont très explicites dans les détails qu'ils donnent sur ce nouvel échec.

M. Southern, repoussé d'abord comme agent officiel, ayant demandé à être reçu officieusement, a éprouvé un second refus ; enfin, sur ses vives instances d'être admis, à cause de sa santé, à débarquer comme simple particulier, le ministre Arana lui a envoyé au nom du général Rosas l'autorisation qu'il sollicitait, mais à la condition d'être soumis aux lois et aux décrets rendus [illegible] contre les étrangers, aussitôt après la brutale [illegible] Nous ne savons pas si le ministre anglais s'est retiré devant la perspective d'une semblable humiliation, de la gravité de laquelle lord Palmerston sera le meilleur juge.

Les relations entre le Brésil et le général Rosas s'enveniment chaque jour davantage. Rosas insiste pour obtenir réparation au sujet des discours tenus dans les chambres bresiliennes contre son système d'isolement politique. Le Brésil repousse naturellement cette prétention et continue à fortifier les frontières méridionales, qui seraient sérieusement menacées le jour où Montevideo, abandonné par l'Europe, tomberait aux mains d'Oribe et de Rosas.

On attendait à Rio l'arrivée de M. Gely, connu en France par [illegible]ur de quelques années comme représentant des intérêts [illegible]éens, et que le gouvernement du Paraguay, également menacé dans son indépendance, vient de charger d'une mission ayant pour objet de demander au Brésil son appui contre le général Rosas dans cette cause, qui est aussi la nôtre, et qui est, nous le reconnaissons depuis longtemps, la cause de la civilisation contre la barbarie. (*Presse.*)

Nouvelles de France.

Paris, 11 janvier.

Eventualités de guerre.

Sous [illegible] l'*Assemblée nationale* publie l'article suivant :

« On s'occupait beaucoup dans les salons diplomatiques du voyage du général suisse Dufour [illegible] nous avons recueillies à bonne source :

» Quelques-uns disent que le général étant fort lié avec M. Louis Bonaparte, qui a servi sous ses ordres, est venu à Paris pour le féliciter sur son élévation à la première magistrature ; d'autres, mieux informés, donnent une bien autre importance à ce voyage.

» Le directoire helvétique, dont la diplomatie est très-bien informée, a la [illegible] d'ici au printemps, de sérieux événements militaires s'accomplir sur ses frontières. Une fois la campagne de Hongrie achevée, toutes les forces de l'Autriche et de l'Allemagne se porteront sur l'Italie et la Suisse que l'Europe considère comme le grand foyer des insurrections. La neutralité de la Suisse sera respectée, mais les puissances imposeront un changement dans l'esprit de la diète et du directoire ; en un mot, le *Sonderbund* et la vieille aristocratie bernoise auront la direction suprême du gouvernement helvétique.

» Il est également question d'une note très-précise de la Prusse qui réclame, en vertu des traités de 1815, la principauté de Neufchâtel, note très-fortement appuyée par la Russie qui, on le sait, s'est faite gardienne sévère de ces grandes transactions européennes.

» Le général Dufour vient donc à Paris pour s'enquérir de ce qu'on peut attendre ou espérer de la France en cas d'une résistance de la Suisse.

» 1. Occupation du Tessin par l'armée de Radetzky;

» 2. L'invasion de Neuchâtel et des cantons allemands par l'armée de la confédération germanique.

» En ce cas, que fera la France? Cette question se mêle aussi à la guerre probable des Autrichiens et des Piémontais ; il paraît impossible que la république laisse les Allemands maîtres du pas de Suze et du pont de Bâle, et cela pourrait arriver dans la double hypothèse d'une guerre des Austro-Allemands contre la Suisse et le Piémont. »

—On lit dans l'*Estafette* :

« Le gouvernement, malgré les négociations qu'il dit entamées avec l'Autriche, sent la nécessité d'envoyer près de la cour de Sardaigne un homme dont les conseils puissent au besoin devenir utiles, dans le cas où, comme on le présume, les hostilités éclateraient de nouveau.

» C'est, dit-on, M. le général Pellet qui serait nommé ambassadeur à Turin. »

—L'*Opinion publique* dit qu'une personne qu'elle a tout lieu de croire bien informée lui a communiqué, sur la démarche faite, il y a quelques jours, par M. Marrast auprès du président de la république, les renseignements suivants, dont on contestera peut-être semi-officiellement l'authenticité, mais que le journal parisien croit cependant exacts. Nous les reproduisons ici:

« Le président de l'assemblée ayant fait avertir le président de la république qu'il avait d'importantes observations à lui soumettre sur les difficultés de la situation ministérielle, un rendez-vous a été immédiatement donné. Dans cette entrevue, M. Marrast aurait dit qu'il se présentait au nom d'un parti considérable de républicains modérés, ayant pour chefs MM. Bixio, Garnier-Pagès, Barthélemy Saint-Hilaire, Pagnerre, etc.

» Ce parti, aurait-il ajouté, voit avec effroi qu'un très grand nombre de représentants sont résolus à ne pas permettre que l'assemblée se sépare tant que le pouvoir sera concentré en des mains, qu'à tort ou à raison, on ne croit pas sincèrement amies de la république. D'un autre côté, ce parti ne se dissimule pas que le pays veut absolument la dissolution prompte de l'assemblée. De cette situation, il peut naître un conflit dont les conséquences ne sauraient être envisagées sans inquiétude. Un moyen d'éviter ce conflit en donnant satisfaction à la volonté du pays, se présente. Personne [illegible] en tête de la liste sur laquelle doit être choisi le vice-président de la république, [illegible] M. Odilon Barrot [illegible] falloir nommer un nouveau ministre de la justice. Pourquoi ne saisirait-on pas cette occasion pour faire entrer dans le cabinet quelques noms qui fussent une garantie, non pour les partis extrêmes, mais pour la république modérée? Pourquoi, par exemple, n'appellerait-on pas à l'intérieur M. Dufaure; à la guerre, M. Lamoricière; à la justice, M. Crémieux; aux travaux publics, M. Vivien? De tels noms ne sont faits pour effrayer personne, et ils suffiraient pour rassurer la portion si nombreuse de l'assemblée qui a peur qu'on ne veuille escamoter la république.

» M. Marrast aurait ajouté: « Or, la république honnête, sage, modérée, amie des lois, vous la voulez, n'est-ce pas? Vous avez juré de la maintenir, et vous la maintiendrez, nous voulons le croire. Eh bien! ne refusez pas de nous aider dans les efforts honnêtes, sages et modérés que nous voulons faire pour la préserver. Aidez-nous, et, mes amis et moi, nous prenons le double engagement: 1° de faire réussir la candidature de M. Odilon Barrot à la vice-présidence; 2. de décider l'assemblée à faire les élections le 15 avril. »

» Ces ouvertures auraient été écoutées par le président avec une attention soutenue qui aurait demandé à réfléchir avant de prendre un parti sur la mesure proposée. Seulement il aurait dit qu'à première vue, il lui semblait que parmi les noms qu'on mettait en avant, comme parmi ceux qu'on voulait écarter, il y en avait qui, en cas d'acceptation, seraient à discuter. Il lui semblait, par exemple, qu'il serait difficile que, M. Lacrosse se retirant, M. Passy, son ami intime, consentît à rester ; que M. Lamoricière ne voudrait peut-être pas continuer à M. Changarnier les pouvoirs qu'il exerce en ce moment, pouvoirs dont il serait fort dangereux de le dépouiller, etc. M. Marrast aurait répondu que c'était là des questions de détail sur lesquelles on s'entend toujours quand on est d'accord sur le fond. Alors on se serait séparé. »

» Hier, une nouvelle entrevue a eu lieu. On a fait valoir l'initiative prise par MM. Bixio, Pagnerre, Altaroche, Barthélemy Saint-Hilaire; qui, avant même de savoir si leurs ouvertures seront accueillies, ont déposé une proposition par laquelle ils demandent à l'assemblée de décider la dissolution. Puis, sans doute en compensation de l'empressement que l'on met à s'exécuter, [illegible] à M. de Toc[illegible] gociateurs n'exigent plus même l'éloignement de M. Lacrosse ; mais M. de Falloux leur tient au cœur.

» Les choses en sont là. Ne subiront-elles aucune modification? Personne ne saurait le dire ; mais, à l'heure qu'il est, ce qui paraît hors de doute, c'est qu'il y a une négociation ouverte pour amener une modification dans le ministère, et, par suite, la dissolution de l'assemblée. »

—Nous trouvons dans l'*Assemblée nationale* les observations suivantes au sujet de l'étiquette observée par le président, les vice-présidents et les secrétaires de l'Assemblée nationale, lors du dîner que le président de la république leur a donné mardi 9 janvier :

Rien ne nous semble plus curieux que la note insérée dans tous les journaux, et par laquelle l'univers apprendra que le président, les vice-présidents et les secrétaires de l'assemblée nationale ayant été invités à dîner par le président de la république pour aujourd'hui mardi, ces messieurs, ou plutôt ces citoyens, ont *résolu* de se rendre à cette invitation, et de plus que chacun sera revêtu des insignes de la représentation nationale, qui sont *la rosette et l'écharpe en sautoir*.

Une résolution suppose une délibération, et c'est à cela, comme dit un journal, que l'on doit attribuer la conférence qui a eu lieu avant hier autour de M. le président Marrast, et pour laquelle il a suspendu un instant la séance. Cela est moins solennel que la délibération du sénat de Rome sur la sauce au turbot ; mais la mise en scène du dîner d'aujourd'hui à l'Elysée fait regretter que le public ne soit pas admis à circuler autour de la salle, comme au grand couvert de Versailles. Une douzaine de convives avec *l'écharpe en sautoir*, cela doit être un fort beaucoup d'œil. Que veut dire pourtant cette recherche de costume officiel pour un banquet que les cinquante mille francs par mois alloués au président de la république ne peuvent faire supposer trop splendide et digne de Lucullus? Nous en trouverons peut-être la raison dans une anecdote qui nous revient à la mémoire.

Le général Doppet, qui avait quitté le bonnet de docteur en médecine pour le chapeau galonné, ayant passé la revue d'un régiment dans certaine ville de garnison, avait témoigné son mécontentement en termes assez vifs sur la tenue et l'instruction de ce régiment, et les officiers s'en étaient trouvés blessés. Invités ensuite à un dîner de corps par le général, et ne pouvant refuser, ils délibérèrent, comme le bureau de l'assemblée, et la résolution fut que tous se présenteraient en hausse-col, comme pour un service commandé. Le général Doppet, qui au fond était bon homme, eut le bon esprit de fermer les yeux sur cette singulière tenue, et le dîner ayant été fort joyeux, les hausse-cols disparurent successivement, en sorte qu'en sortant de table, il n'en restait pas un. Aussi le général, en passant au salon, dit-il avec une malice de bon goût ; « Maintenant, que nous ne sommes plus de service, nous allons prendre le café en bons camarades. »

Nous ignorons si les écharpes en sautoir de l'Elysée disparaîtront comme les hausse-cols des officiers en question; mais, en tout cas, leur volume serait embarrassant pour les remettre en poche.

Nous pouvons déjà dire cependant, d'après les renseignements qui nous parviennent ce soir, que les représentants avaient renoncé à leurs sautoirs.

— Voici un fait qui donnera une idée des pertes énormes que la révolution de février a infligées à la fortune publique. D'après un relevé dressé au ministère du commerce, le capital social des compagnies et sociétés existantes en France, au 1er avril 1848, s'élevait à 206 milliards 105,850 millions. La révolution a causé des pertes énormes à la plupart de ces compagnies ; il en est dont les actions ont baissé de 33 ou de 50 0/0 ; il en est qui sont tombées en déconfiture ou qui ont été forcées de procéder à des liquidations déplorables. Toutes celles qui sont restées debout ont vu s'évanouir les bénéfices sur lesquels elles pouvaient compter.

Nous pourrions citer bien des compagnies qui ne pourront répartir, en 1848, pour leur dividende annuel, que la moitié de la somme qu'elles avaient distribuée en 1847. On ne s'éloigne pas de la vérité, en évaluant par milliards la perte qu'a subie, pour cet article seul, la fortune de la France, par suite des événements de février.

VIE DE FRANKLIN A L'USAGE DE TOUT LE MONDE,

PAR M. MIGNET,

DE LA SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

PREMIÈRE PARTIE.

(*Suite.* — Voir notre numéro d'hier.)

CHAPITRE III.

Relâchement de Franklin dans ses croyances et dans sa conduite. — Ses fautes, qu'il appelle ses *errata*.

La conduite de Franklin se ressentit du changement de ses principes ; elle se relâcha. C'est alors qu'il commit les trois ou quatre fautes qu'il corrigea ensuite avec grand soin, tant il est vrai que les meilleurs instincts ont besoin d'être soutenus par de fermes doctrines.

La première faute de Franklin fut un manque de bonne foi à l'égard de son frère. Il n'avait pas à se louer de lui. Son frère était exigeant, jaloux, impérieux, le maltraitait quelquefois, et il exerçait sans ménagement et sans affection l'autorité que la règle et l'usage donnaient au maître sur son apprenti. Il trouvait le jeune Franklin trop vain de son esprit et de son savoir, bien qu'il eût tiré de l'un et de l'autre un très bon parti pour lui-même. Il avait, en effet, commencé, vers 1721, à imprimer un journal intitulé: *The new England Courant*. C'était le second qui paraissait en Amérique. Le premier s'appelait *The Boston-news letter*. Le jeune Franklin, après en avoir composé les planches et tiré les feuilles, le portait aux abonnés. Il se sentit capable de faire mieux que cela, et il déposa clandestinement des articles dont l'écriture était contrefaite et qui réussirent beaucoup. Le succès qu'ils obtinrent l'enhardit à s'en désigner comme l'auteur, et il travailla depuis lors ouvertement au journal, au grand avantage de son frère. Or, il arriva qu'un jour des poursuites furent dirigées pour un article politique trop hardi, contre James Franklin, qui fut emprisonné pendant un mois. De plus, son journal fut supprimé.

Les deux frères convinrent de le faire reparaître sous le nom de Benjamin Franklin, qui en avait été quitte pour une mercuriale. Il fallut pour cela annuler l'ancien contrat d'apprentissage, afin que le cadet sortît de la dépendance de l'aîné, devînt libre de sa conduite et responsable de ses publications. Mais, pour que James ne fût pas privé du travail de Benjamin, on signa un nouveau brevet d'apprentissage qui devait rester secret entre les parties et les lier comme auparavant. Quelque temps après, une des nombreuses querelles qui s'élevaient entre les deux frères étant survenue, Benjamin se sépara de James ; il profita de l'annulation du premier engagement, pensant bien que son frère n'oserait invoquer le second. Mais celui-ci, outré de ce manque de foi, et soutenu par son père qui embrassa son parti, empêcha que Franklin n'obtînt de l'ouvrage à Boston.

Franklin résolut d'en aller chercher ailleurs. Au tort qu'il avait eu de se soustraire à ses obligations envers son frère, il ajouta celui de quitter secrètement sa famille, qu'il laissa plongée dans la désolation. Sans la prévenir de son projet, après avoir vendu quelques livres pour se procurer un peu d'argent, il s'embarqua en septembre 1723 pour New-York. Ce fut dans le trajet de Boston à cette ville qu'il cessa de se nourrir uniquement de végétaux. Il aimait beaucoup le poisson. Les matelots, retenus dans une baie par un grand calme, y avaient pêché des morues. Pendant qu'ils les arrangeaient pour les faire cuire, Franklin assistait aux apprêts de leur repas et [illegible] grandes qui les avaient [illegible] quoi l'homme ne [illegible] renoncer à son système, et il se tira d'une manie par un trait d'esprit.

Il ne trouva point de travail à New-York, où l'imprimerie n'était pas plus florissante que dans le reste des colonies, qui tiraient encore tout de l'Angleterre, et le peu de livres dont elles avaient besoin, et le papier qu'elles employaient, et les gazettes qu'elles lisaient, et les almanachs même qu'elles consultaient. Il était un jour réservé à Franklin de faire une révolution à cet égard. Mais, pour le moment, il n'eut pas le moyen de gagner sa vie à New-York, et il se détermina à pousser jusqu'à Philadelphie. Il s'y rendit par mer, dans une mauvaise barque, que les vents ballottaient, que la pluie inonda, où il souffrit la faim, fut saisi par la fièvre, et d'où il descendit harassé, souillé de boue, en habit d'ouvrier, avec un dollar et un shilling dans sa poche. C'est dans cet équipage qu'il fit son entrée à Philadelphie, dans la capitale de la colonie dont il devait être le mandataire à Londres, de l'Etat dont il devait être le représentant au congrès et le président suprême.

Il fut employé par un mauvais imprimeur nommé Keimer, qui s'y était récemment établi avec une vieille presse endommagée et une petite collection de caractères usés, fondus en Angleterre. Grâce à Franklin, qui était un excellent ouvrier, cette imprimerie imparfaite marcha assez bien. Son habileté, sa bonne conduite, la distinction de ses manières et de son esprit le firent remarquer du gouverneur de la Pensylvanie, William Keith, qui aurait voulu l'attacher à la province comme imprimeur. Il se chargea donc d'écrire à son père Josiah pour lui persuader de faire les avances nécessaires à son établissement. Honoré du suffrage du gouverneur, la poche bien remplie des dollars qu'il avait économisés, Franklin se hasarda à reparaître dans sa ville natale au milieu de sa famille, qui l'accueillit avec joie et sans reproche. Mais le vieux Josiah ne se rendit point au vœu du gouverneur Keith, qu'il trouva peu sage de mettre tant de confiance dans un jeune homme de dix-huit ans qui avait quitté la maison paternelle. Il refusa donc, et parce qu'il n'avait pas le moyen de lui monter une imprimerie, et parce qu'il ne le jugeait pas capable encore de la conduire.

Il ne se trompait point en se défiant de la prudence de son fils. Franklin commit à cette époque le second de ses *errata*, en se rendant coupable d'une faute moins blâmable que la première par l'intention, mais pouvant être plus grave par les conséquences. Une ami de sa famille, nommé Vernon, le chargea de recouvrer la somme de 35 livres sterling (840 fr. de France) qui lui était due à Philadelphie. Ce dépôt, qu'il aurait fallu garder inact jusqu'à ce que son possesseur le réclamât, Franklin eut la faiblesse de l'entamer pour venir en aide à ses propres amis. Deux compagnons d'étude et d'incrédulité, spirituels mais oisifs, habiles à argumenter et même à écrire, mais hors d'état de gagner de quoi vivre dans les colonies, féconds en projets, mais dénués d'argent, l'avaient suivi de Boston à Philadelphie. Ils se nommaient, l'un Collins, et l'autre Ralph. Ils vécurent à ses dépens, le premier à Philadelphie, le second à Londres, lorsqu'ils s'y rendirent ensemble avant la fin même de cette année. Comme le salaire de ses journées ne suffisait pas, il se servit de la somme dont le recouvrement lui avait été confié. Il avait bien le dessein de la compléter ensuite, mais en aucun [illegible] Vernon ne la redemanda que beaucoup plus tard.

Cette faute, qui tourmenta sa conscience pendant plusieurs années, et qui resta suspendue sur son honnêteté comme une redoutable menace, ne fut point le dernier de ses *errata*. En arrivant à Philadelphie, la première personne qu'il avait remarquée était une jeune fille, à peu près de son âge, dont la tournure agréable, l'air doux et rangé, lui avaient inspiré autant de respect que de goût. Cette jeune fille qui, six années après, devint sa femme, s'appelait miss Read. Il lui avait fait la cour, et elle éprouvait pour lui l'affection qu'il avait ressentie pour elle. Lorsqu'il

fut revenu de Boston, le gouverneur Keith, persistant dans ses bienveillants projets qui semblaient s'accorder avec les intérêts de la colonie, lui dit : « Puisque votre père ne peut pas vous établir, je me chargerai de le faire. Donnez-moi un état des choses qu'il faut tirer d'Angleterre, et je les ferai venir. Vous me payerez quand vous le pourrez. Je veux avoir ici un bon imprimeur, et je suis sûr que vous réussirez. » — Franklin dressa le compte qui lui était demandé. La somme de cent livres sterling (2,500 fr.) lui parut suffisante à l'acquisition d'une petite imprimerie, qu'il dut aller acheter lui-même en Angleterre sur l'invitation et avec des lettres du gouverneur.

Avant de partir il aurait été assez enclin a épouser miss Read. Mais la mère de celle-ci les trouvant trop jeunes, renvoya sagement le mariage au moment où Franklin reviendrait de Londres, et s'établirait comme imprimeur à Philadelphie. Ayant *conclu*, pour employer ses propres paroles, *avec miss Read, un échange de douces promesses*, il quitta le continent américain, suivi de son ami Ralph. A peine arrivé à Londres, il s'aperçut que le gouverneur Keith l'avait leurré. Les lettres de recommandation et de crédit qu'il lui avait spontanément offertes, il ne les avait pas envoyées. Par une disposition étrange de caractère, le désir d'être bienveillant le rendait prodigue de promesses, la vanité de se mettre en avant le conduisait à être trompeur. Il offrait sans pouvoir tenir, et devenait funeste à ceux auxquels il s'intéressait sans toutefois vouloir leur nuire.

Franklin, au lieu de devenir maître, se vit réduit à rester ouvrier. Il s'arrêta dix-huit mois à Londres, où il travailla successivement chez les deux plus célèbres imprimeurs, Palmer et Wats. Il y fut reçu d'abord comme pressier, ensuite comme compositeur. Plus sobre, plus laborieux, plus prévoyant que ses camarades, il avait toujours de l'argent ; et quoiqu'il ne bût que de l'eau, il répondait pour eux auprès du marchand de bière chez lequel ses camarades buvaient souvent à crédit. « Ce petit service, dit-il, et la réputation que j'avais d'être un bon plaisant et de savoir manier la raillerie, maintinrent ma prééminence parmi eux. Mon exactitude n'était pas moins agréable au maître, car jamais je ne fêtais *saint Lundi* ; et la promptitude avec laquelle je composais, faisait qu'il me chargeait toujours des ouvrages pressés, qui sont ordinairement les mieux payés. » Son ami Ralph était à sa charge. Sur ses économies, il lui avait fait des avances assez considérables. Mais leur liaison n'eut pas une meilleure issue que ne l'avait eue l'amitié de Franklin pour Collins. Celui-ci, devenu dissipé, ivrogne, impérieux, ingrat, avait rompu avec Franklin avant son départ d'Amérique, et alla lui-même mourir aux îles Barbades, en y élevant le fils d'un riche Hollandais. Ralph, malgré son talent littéraire, fut réduit à s'établir dans un village comme maître d'école. Marié en Amérique, il avait contracté à Londres une liaison intime avec une jeune ouvrière en modes. Franklin la visitait assez souvent pendant l'absence de Ralph. Il lui donnait même ce dont elle avait besoin, et ce que son travail ne suffisait point à lui procurer. Mais il prit trop de goût à sa compagnie, et se laissa entraîner à le lui montrer. Il avait complètement négligé de donner de ses nouvelles à mis Read, ce qui fut le troisième de ses *errata* ; et non-seulement il se rendit coupable d'oubli envers elle, mais il courtisa la maîtresse de son ami, ce qui fut le quatrième et le dernier de ses *errata*. S'étant permis à son égard quelques libertés qui furent repoussées, comme il l'avoue, avec un *ressentiment convenable*, Ralph en fut instruit, et tout commerce d'amitié cessa entre eux. Ralph signifia à Franklin que sa conduite annulait sa créance, le dispensait lui-même de toute gratitude, ainsi que de tout paiement, et il ne lui restitua jamais les 27 livres sterling (648 fr.) qu'il lui devait.

En réfléchissant aux écarts de ses amis et à ses propres fautes, Franklin changea alors de maximes. Les principes relâchés de Collins, de Ralph et du gouverneur Keith qui l'avaient trompé ; l'affaiblissement de ses croyances morales, qui l'avait conduit lui-même à méconnaître l'engagement contracté envers son frère, à violer le dépôt confié à sa probité par Vernon, à oublier la promesse de souvenir et d'affection faite à Miss Read, à tenter la séduction de la maîtresse de son ami, le pénétrèrent de la nécessité de règles fixes pour l'esprit, inviolables pour la conduite. « Je demeurai convaincu, dit-il, que la vérité, la sincérité, l'intégrité dans les transactions entre les hommes étaient de la plus grande importance pour le bonheur de la vie, et je formai par écrit la résolution de ne jamais m'en écarter tant que je vivrais. » Cette résolution, qu'il prit à l'âge de dix-neuf ans, il la tint jusqu'à l'âge de quatre-vingt quatre. Il répara successivement toutes ses fautes, et n'en commit plus. Il accomplit d'après des idées raisonnées, des devoirs certains, et s'éleva même jusqu'à la vertu.

Comment y parvint il ? C'est ce que nous allons voir.

(*La suite prochainement.*)

PHOTOGRAPHIE, AMÉLIORATION DU DAGUERRÉOTYPE AVEC OU SANS COULEURS.

Par suite de l'encouragement dont a été honoré M. La Moile par le public de La Haye, et à la sollicitation de bien des personnes de continuer encore pendant quelque temps son séjour en cette ville, M. La Moile a l'honneur d'annoncer qu'étant de retour de Paris et de Londres, il vient de rouvrir son établissement dans l'arrangement duquel toutes les améliorations récentes se trouvent réunies à un mode d'opération spécialement à lui. Par le procédé ordinaire la ressemblance n'est jamais aussi fidèle en ce que le portrait est toujours renversé, au lieu que par son mode d'opérer, le portrait est redressé et d'une fidélité de ressemblance mathématique. Le ton chaud des chaires, la force et la transparence, les demi-teintes, tout est senti, tout est accusé, tout est rendu avec une fidélité si exacte, la durée de la pose est si courte, la vie et l'expression qui animent la physionomie sont telles, qu'il ne resterait à désirer que la parole ; en un mot, c'est la nature prise sur le fait, telle qu'elle existe, mais jamais, hélas ! telle que la vanité le désirerait parfois.

On opère en tout temps et par le temps le plus obscur depuis 10 jusqu'à 3 heures.

Les prix sont depuis 8 fl. et au-delà, selon la grandeur, etc.

Exposition chez M. V. van Gogh, *Spuistraat*, à La Haye.

SALLE DE LA LOGE MAÇONNIQUE.

Lundi 15 Janvier 1849, 7 heures et demie du soir.

GRAND CONCERT VOCAL

PAR LES

CHANTEURS PYRÉNÉENS.

Les chanteurs Pyrénéens exécuteront les morceaux suivants, sans autre accompagnement que celui fait par leurs voix formant orchestre, et seront revêtus du costume national de leur pays.

PROGRAMME. — *Première partie.*

1. *Ma mie [illegible] ma Bergère*, pastorale favorite d'Henri IV.
2. *Le retour au Pays*, chant national des Pyrénées, avec solo de baryton.
3. Le *Kyrie* de la Messe de Rome.
4. *Les Souvenirs de la Navarre*, boléro avec accompagnement de castagnettes (imit. espagnole).
5. *Montagnes de France*, souvenir des Pyrénées (marche).

Deuxième partie.

1. *La Béarnaise* ou la *Halt* [illegible] *montagnol*, mélodie des montagnes, avec solo de ténor léger.
2. *La Catalane ou le Mont Canigou*, souvenirs de la Catalogne ; boléro avec accompagnement de castagnettes.
3. Le *Sanctus* de la Messe de Rome.
4. *Les Adieux !* ou les huit chanteurs Pyrénéens au départ, chant guerrier, avec solos de baryton et de ténor.
5. *Il est Minuit* ou la retraite des ouvriers béarnais ; marche.
6. *Cantate*, composée en l'honneur de la fête de S. M.

Prix du billet fl. 1.99.

THEATRE-ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

Lundi 15 *Janvier* 1849. — (Représentation nº 90.)

L'AMBASSADRICE,

opéra-comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.

Précédé de :

LA MEUNIÈRE DE MARLY,

vaudeville en un acte, par MM. Mélesville et Duveyrier.

ANNONCES.

☞ Un GARÇON D'HOTEL, muni de bonnes recommandations parlant les langues Hollandaise, Française, Anglaise et Allemande, ayant une bonne écriture, connaissant l'arithmétique, etc., demande à être placé. S'adresser sous l'initiale L., à la librairie VAN TETROODE, *Nieuwstraat*, W, 152, à La Haye. (275)

PRIX-COURANT
DE
VINS DE CHAMPAGNE.

Les excellents Vins de M. R. BISTON, d'Epernay en Champagne, Fournisseur bréveté de S. A. R. Mgr le Prince Frédéric des Pays-Bas, se vendent chez J. UNGER, marchand de vin, fournisseur bréveté de S. M. le Roi des Pays-Bas, et seul correspondant de ladite maison à La Haye.

		Pris à Epernay. La bouteille.	Avec frais et impôts.
AY BLANC mousseux, très-bonne	2ᵉ qualité à Fr.	2.75	fl. 1.95
AY » »	1ᵉ » à »	3.00	» 2.10
AY ROSÉ » toute	1ᵉ » à »	3.25	» 2.20
SILLERY BLANC »	1ᵉ » à »	3.50	» 2.30
SILLERY » » toute	1ᵉ » à »	4.00	» 2.55
SILLERY mousseux, taché dit *Vin brun* ou anglais.	1ᵉ » à »	4.00	» 2.55
SILLERY BLANC Crêmant.	1ᵉ » à »	4.25	» 2.65

Les personnes qui désirent recevoir *directement* ces Vins de la maison BISTON, sont priées d'adresser leurs ordres au comptoir de J. UNGER, *Korte Houtstraat.* (245)

CALLIGRAPHIE, ETC.

La librairie VAN TETROODE, *Nieuwstraat*, 152, à La Haye, devenue acquéreur du fonds des *ouvrages de* CALLIGRAPHIE de feu M. I. C. VAN LUNTEREN, de son vivant *Calligraphe du Roi*, a l'honneur d'en donner avis à MM. les instituteurs, professeurs de Calligraphie et au public en général. Cette librairie possède également un grand nombre d'autres ouvrages de Calligraphie, d'artistes Hollandais, Français, Anglais, etc., comme aussi le petit volume in quarto oblong, excessivement rare et [illegible] — Cette librairie est bien assortie en CHROMOLITOGRAPHIES, *Litographies*, *Gravures*, *etc.* — Le Musée vient d'être enrichi du très beau

BUSTE DU ROI,

de grandeur plus que naturelle, d'après Royer, modelé à l'antique, par Panicelli ; de la STATUETTE DE S. M. LA REINE, par Franzoni, à laquelle se trouve jointe une épigraphe en Français.

On trouve encore à cette librairie quelques jolis dessins de Abels, Bosboom, Rochussen, Hoppenbrouwers, Waldorp, Weissenbruch, Rennes et autres ; quelques TABLEAUX charmants de Hoppenbrouwers, Schelfhout, Theunissen, etc. Un grand nombre de volumes illustrés, recueils d'Estampes, pièces de MUSIQUE VOCALE ET INSTRUMENTALE.

Plus, un choix de jolis ouvrage en PLASTIQUE ; une collection assez complète de moulures d'après l'antique et modernes ; telles que *Venus de Milo*, *Gladiateur*, *Mercure avec le Caducée et les ailerons*, *Têtes d'Apollon*, *Antinoüs*, *Alexandre*, *les Grâces de Canova* ; *Eve de Geefs* ; des MODÈLES DE DESSIN, *têtes*, *jambes*, *pieds*, d'une correction parfaite ; *bas reliefs grecs et romains*, *vases etrusques* et autres ; les ROIS DE FRANCE, depuis *Pharamond* jusqu'à S. M. Louis Philippe ; les charges de *Dantan*, *Rubini*, *Vernet*, *Balzac*, *Lablache*, *Talleyrand*, *etc.* FASTES NAPOLÉONIENS ; le tout ensemble formant un vrai MUSÉE, *ouvert journellement jusqu'à* 10 *heures du soir.* — Sorti des presses :

WILLEM VAN ORANJE.

Lyrisch drama, naar het fransch, van Clavareau, met Voorwoord, Aanteekeningen en Bijlage door A. J. van Tetroode. *f* ».25.

EENE STEM UIT NEDERLAND, op den jaardag des Konings, 6 december 1848. Feestzang door J. Somon. *f* ».10.

FEESTZANG OP DEN 56ste VERJAARDAG VAN Z. M. DEN KONING, door J. Ph. Sterk. *f* ».10.

Sous presse : O ISABÉ GALOP, pour piano, Etrennes pour 1849, avec jolie vignette. *f* ».30.

(259) A. J. VAN TETROODE, *Nieuwstraat*, *qq.* W, 152.

EN VENTE

Chez LES HÉRITIERS DOORMAN, Libraires, *Lange Poten* à La Haye, T. H. HENDRIKSEN, *Hoogstraat*, à Rotterdam, Bᵉ TARRIDE, *Longue rue de l'Ecuyer*, à Bruxelles, et chez MAX KORNICKER *Place Verte* à Anvers.

NOUVELLE ÉDITION,

AVEC QUARANTE GRAVURES COLORIÉES,

LA PRESERVATION PERSONNELLE,

(63ᵉ ÉDITION, TRADUCTION EN FRANÇAIS,) AVEC QUARANTE GRAVURES.

PRIX : 5 FR., — sous enveloppe.

Traité médical sur le mariage et ses secrets désordres, sur les infirmités de la jeunesse et de l'âge mûr, résultats ordinaires des premières années de la vie qui tendent à détruire notre énergie physique et mentale, toute passion, enfin tous les attributs de la virilité ; illustré de quarante figures coloriées, sur l'anatomie, la physiologie et les maladies des organes de la génération, expliquant clairement leurs structures, usages et fonctions, et les déplorables effet produits sur eux par l'onanisme, les excès, etc., avec les observations pratiques sur les habitudes secrètes des colléges, la faiblesse nerveuse, la syphilis, le rétrécissement de l'urètre, les indigestions, l'hypocondrie, la folie, les éruptions, les rhumatismes, la phthisie, etc. par le docteur Samuel La Mert, médecin consultant, 37, Bedford Square, a Londres, membres de l'université d'Edimbourg, membre honoraire de la sociétémédicale de Londres, licencié au collège des pharmaciens de la même ville, etc.

Incontestablement cet utile et curieux ouvrage devrait se trouver dans toutes les mains, (66,000 exemplaires vendus en Angleterre en peu de temps prouvent suffisamment en sa faveur. (145)

FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, VENDREDI 12 JANVIER. — Les fonds hollandais n'ont éprouvé aucune variation aujourd'hui, et n'ont pas donné lieu à des opérations de quelque importance. Il en était de même des fonds russes, espagnols et portugais. — Les autrichiens continuent à être demandés en hausse. — La tendance générale du marché en fonds américains du Sud, était ferme. Les coupons des péruviens étaient très-recherchés sur le bruit que de meilleures conditions seraient accordées pour leur conversion.

ROTTERDAM, VENDREDI 12 JANVIER. — Avec des affaires fort limitées les intégrales ont fermé à peu près à leur cours d'hier. — Les fonds belges se sont un peu améliorés. — Le 3 p. c. int. esp. était de nouveau demandé et son cours plus ferme ; les ardoins n'ont pas varié. — Les portugais un peu plus voulus. — Les mét. autr. quoique en hausse de 1 p. c. n'ont pas donné lieu à des affaires animées. — Les grenadiens continuent à poursuivre leur voie ascendante.

PARIS, JEUDI 11 JANVIER. — Les dispositions à la hausse qui s'étaient manifestées, hier, à la clôture du parquet se sont maintenues pendant la première partie de la bourse d'aujourd'hui. Plus tard, par suite de réalisations de bénéfice et sur le bruit que *M.* le ministre des finances avait l'intention de proposer un impôt sur les valeurs industrielles, un mouvement assez vif de baisse s'est déclaré qui a fait perdre aux fonds publics l'amélioration de ces deux jours. On a regardé comme une très mauvaise chance pour la réussite de la proposition de M. Rateau que le général Cavaignac se soit insorit pour parler contre l'adoption de cette proposition ; ce fait a aussi contribué à la rechute de la rente. Les bruits qui avaient couru hier de propositions de capitalistes anglais pour un emprunt, n'ont point circulé aujourd'hui. On ne s'est point non plus occupé des nouvelles étrangères.

MADRID, VENDREDI 5 JANVIER. — 3 % 19 13/16 P., (après la bourse 19 3/4 A.) — 5 % 10 1/8 P., (après la bourse 10 A.) — Dette sans intérêt 3 7/8 P., (après la bourse 3 3/4 à 18/16 A.) — Coupons 6 P. — Vales non consolidés, 6 P. — Dette négociable 5 % 6 P. — Billets du trésor [illegible] — [illegible] Ferdinand 58 A., 60 P. — Changes : Paris 5-10 A. — Londres, 48d. 20 P.

FRANCFORT, MERCREDI 10 JANVIER. — Les cours étaient très fermes, cependant les affaires n'ont pas été très animées.

2 1/2 % métall. 39 3/8 ; 5 % dito 74 1/4 ; lots de Bade, 26 1/4 ; 3 % esp. 29 1/4.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 12 JANVIER.

Dette act.... 2½	49⅝	Dito.......... 3	29½, ⅝	Certific. dit... 6	
Dito dito...... 3	59 5/16	Dº int. à 6 m. 3	19 11/16	Pologne Cert. 4	67⅝, ¾
Dito en liq.... 3		Coup. Ardoin.	6⅞, 7¼	Lots Pol. fl. 300	
Dito dito...... 4	76½	Passive	3⅝	Dito dito. fl. 500	127, ½
Emp des I.-O. 4	75⅝	Deferred		Amér. Phil. B. 6	
S. d'Am..... 3½	76⅝	Dett. diff. à P.	3	Dito Act. de B.	3½
Soc. de C.... 4½		Portug. à Lº. 3	26⅞, 27	Autr. Mét...... 5	74½
Lac de Harl. 5		Dito dito...... 4	27 15/16	Dito.......... 2½	39½
C. de fer du R. 4½	80	Dº int. à 1 Conto		Dito.......... 4	
Ch. de fer Holl.		O. russe Hope. 5	101	Brés.......... 5	78½
Dito........ 4½	90	Dito dito...... 5	100½	Dito 1843...... 5	76½
Belgique.... 4½		Certific. dito. 5		N. Mexic...... 5	25, ½
Dº Rothsch. 2½	41⅞	Dito dito...... 4	81¼	Peru.......... 6	35½
Esp. Ard. 85 l. 5	10¼, 3/16	Bill. Stieglitz. 4	80⅝, ¾	Grenade...... 1½	16½, ¼
Dito de 510 l. 5	10 5/16	Cert. à Hamb. 5		Venez........ 2½	19⅝
Dito Pièc. c. 5	10	Insc. au gr.-l. 6	58½		

BOURSE DE ROTTERDAM DU 12 JANVIER.

PAYS-BAS. — Dette activ. 2½	% 49 5/16		ESP. — Ard. int. L. 510 5	0/0	
Dito dito 3	»		RUSSIE. — Emprunt 5	» 100½	
Dito dito 4	»		Stieglitz. 4	»	
ESP. — Ard. de L. 170. 5	»		AUTRICHE. — Certi. Mét. 2½	» 39½	

BOURSE DE PARIS DU 11 JANVIER.

3 p. c. au compt	45 50	Belg. 3 p. 1838		CHEMINS DE FER.	
» fin cour.	45 60	» 2½ 1845		Paris St-Germ.	
Emprunt 1847	74 55	Société génér.		Par. Vers. r. dr.	122 50
[illegible]	[illegible]	Emp. Rome act.		» » r. g.	113 75
[illegible]	[illegible]	[illegible]		» Orléans	690
» fin cour.	75 50	» nouv. 3 p. c.		[illegible]	
Banq. de Franc	1660	» dette int.		Paris Nord.....	387 50
Caiss. G. 1000		Naples 5 p. c.		» Strasb...	333 75
Holl. 2½ p. c.		Rome Em. 1844	66½	» Lyon.....	
Belg. 5 p. 1840	86⅛			Zinc. Vieille Mt.	
» 5 p. 1842	86½			» Gr. Montag.	

BOURSE D'ANVERS DU 11 JANVIER.

BELG. C. de la bq. B. 2½		Autr. Métal. 5	75 [illegible]		[illegible]	
Cert. de la soc.		[illegible]			Emp. pass. 1834	
g. R. 2½	[illegible]	E. 250 [illegible] 500		A	RUSSIE. Emp. à	
Emprunt. 3		Dito de ƒ500.			Aus. H. Cº 5	
Dito. 4		Pol. Lº de ƒ300	363	A	Dito dº nouv. 5	
Dito. 4½	77½, 78 P	Dito de ƒ500.	272	A	PRUSSE. Dito l.	
Dito de 1840. 5	86⅛	BADE. Lots de			à Berl. 1832	
Dito 1842. 5		ƒ50 1840.	9¼		NAP. Cert. Falc 5	
HOLL. Dº act. 2½		Dito 1845.	58	P	ETAT ROMAIN. 5	
		ESP. Ep. 1834 5	10⅝			

BOURSE DE LONDRES DU 11 JANVIER.

Cons. Compt...	89⅛, 89¼	Péruviens......	49, 50	Dito différée...	
Dº en liquidat.		3 p. c. port......		Dito passive....	3½, 3¾
Belges..........	75½, 76½	4 p. c. dº 1834.	25¾, 26¼	Mexique........	25½, 25¾
Hollande 4 p c.	76½, 76⅝	Brésiliens......	75½, 76½	Russie..........	102½ 104
Dito 2½ p. c.	48½, 49	Dette act. esp. 5	14⅛, 14⅜	Colombie	2⅝, 2⅞
		Dito 3 p. c.....	27⅛, 27¼	Danois	[illegible]

BOURSE DE FRANCFORT DU 9 JANVIER.

Métaliques.. 5	73⅞, 74⅛	Métalliq. 2 1/2	39, ½	Emp 1839 fl 250	77, 77½
» .. 4	59½, 60	Banque	1180 1190	Hollande. 2 1/2	49⅜ à 49½
» .. 3	44, ½	Emp 1834 fl 500	132½, 133	Espagn. d. int.	19⅛, 19⅜

BOURSE DE VIENNE DU 7 JANVIER.

Métalliques. 5	86	Emprunt 1834		Act. de la Banq.	
» .. 4		» 1839		Lots de 500 fl.	
» .. 3		Ch. de fer Milan.		Dito de 250 »	
» 2 1/2		» du Nord.	102½, ¾		

CHANGES D'AMSTERDAM DU 12 JANVIER.

Paris 2/m......	56¼	A	Naples 2/m.....	76	A	Londres court	12 [illegible]	
» court......	56 1/16	A	Vienne 6/S.....	31⅝	P	» 2/m....	11.95	A
Madrid 2/m....	225	A	Francfort 6/S...	98⅝	A	Hamb. court...	34⅝	
Lisbonne 2/m..	41¾	A	S-Pétersb. 2/m.	182	A	» 2/m....	34⅛	
Gênes 2/m......	45	A						

CHANGES D'ANVERS DU 12 JANVIER.

Amsterdam cᵗ.	Pair	2/m.			Francfort cᵗ.	210½
2/m.	Pair	Londres court.	25,42½	A	2/m.	
Rotterdam cᵗ.		2/m.	25,45	P	Escompte.	4 % av.
2/m.		Hambourg cᵗ.	185½			
Paris court	½ % av.	2/m.				

PAR TÉLÉGRAPHE.

BOURSE D'AMSTERDAM, SAMEDI 13 JANVIER.

COURS DE CLÔTURE A 5 HEURES.

PAYS-BAS	— Dette active	2½	0/0	49 3/8
	Dito dito	3	»	59 1/2
	Dito dito	4	»	76 1/2
ESPAGNE	— Ardoins de L. 510	5	»	10 3/8
	Dito intér. L. 510	3	»	19 3/4
RUSSIE	— Emprunt Hope 1798 & 1816	5	»	101 1/8
AUTRICHE	— Obligat. Métalliques	2½	»	39 1/8
PÉROU	—	6	»	35 3/8

LA HAYE, Chez C. van der Meer, Spui Nº 7.